Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies.

Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

vd.ch > Toutes les autorités > Grand Conseil > Séances du Grand Conseil

23_POS_34 - Postulat Regula Zellweger et consorts au nom PLR - Qu'en est-il des allégements dans la formation professionnelle/duale pour nos jeunes talents ?.

Séance du Grand Conseil du mardi 25 avril 2023, point 2.17 de l'ordre du jour

Texte déposé

Concilier le sport ou l'art au niveau de l'élite ainsi que des études post-obligatoires n'est pas chose aisée dans notre canton. Ce qui est en contradiction totale avec le positionnement du canton de Vaud en lien avec le sport et de sa stratégie, que l'on attend (désespérément).

L'état de Vaud prévoit pour le programme sport/art-études les deux objectifs suivants :

- Reconnaître et soutenir les efforts consentis par certains élèves et certains apprentis dont l'activité sportive se situe à un haut niveau, tout en leur permettant de suivre leur scolarité obligatoire ou post obligatoire.
- Atténuer, dans la mesure du possible, les obstacles d'ordre structurel et créer, au sein de l'institution scolaire ou de l'établissement de formation professionnelle, un climat propice à l'éclosion de talents particuliers, sans créer une école parallèle et sans diminuer les exigences de formation.

Il est vrai que ce système semble pouvoir porter ses fruits pour les athlètes ou artistes en voie académique. Surtout lorsque des élèves pratiquent, parallèlement à leurs études académiques des activités artistiques ou sportives exigeantes et de haut niveau, ils peuvent être mis au bénéfice de mesures individuelles. Les horaires, matières et même la durée des études peuvent s'adapter.

Cependant qu'en est-il pour ces mêmes jeunes qui souhaitent choisir la formation professionnelle ? Sur l'entier du canton il y a quelques entreprises qui fournissent des efforts conséquents afin de soutenir leurs apprentis et apprenties dans la conciliation d'une formation et de la pratique de haut niveau. Malgré ce soutien, cela reste un défi, au quotidien, de pouvoir garantir la conformité des exigences du métier.

Imaginons un joueur de hockey sur glace, évoluant au plus haut niveau Junior (les Juniors Elites) devoir s'absenter de son travail pour des rencontres à l'autre bout de la Suisse et ce en pleine semaine. Une PME de taille conséquente sera peut-être à même de pouvoir libérer le hockeyeur ce qui ne sera pas forcément le cas d'une petite entreprise et ceci pour diverses raisons. Malgré ces contraintes les entreprises font les efforts nécessaires pour concilier le double-projet.

Il en est tout autrement en ce qui concerne les écoles professionnelles, qui ne proposent aucune mesure en termes de flexibilité et allégement ! ne peut pas, dans sa structure actuelle, offrir un quelconque allégement.

Raison pour laquelle, dans la très grande majorité des cas, les athlètes ou artistes s'orientent dans la voie académique s'ils veulent mettre tous les atouts de leur côté pour la réussite de leur double-projet.

Absolument convaincue par les valeurs et l'importance de la formation professionnelle/duale et afin que celle-ci soit d'avantage valorisée, j'ai l'honneur de demander au Conseil d'Etat d'étudier la faisabilité de proposer des adaptations similaires à celles qui se font dans le domaine académique mais au niveau de la formation professionnelle/duale.

Conclusion

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Felix Stürner	VER
Nicolas Suter	PLR
Guy Gaudard	PLR
Anne-Lise Rime	PLR
Jean-Franco Paillard	PLR
Laurence Bassin	PLR
Florence Gross	PLR
Pierre Kaelin	PLR
Pierre-André Romanens	PLR
Marion Wahlen	PLR
John Desmeules	PLR
Monique Hofstetter	PLR
Yannick Maury	VER
Jean-François Cachin	PLR
Georges Zünd	PLR
Grégory Devaud	PLR
Florence Bettschart-Narbel	PLR
Michael Wyssa	PLR
Nicole Rapin	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Olivier Petermann	PLR

Signataire	Parti
Alexandre Berthoud	PLR
Elodie Golaz Grilli	PLR
Gérard Mojon	PLR
Théophile Schenker	VER
Josephine Byrne Garelli	PLR
Grégory Bovay	PLR
Thierry Schneiter	PLR
Jean-Marc Udriot	PLR
Jean-Daniel Carrard	PLR
Sébastien Cala	SOC
Daniel Ruch	PLR
Nicolas Bolay	UDC
Marc Morandi	PLR
Carole Dubois	PLR
Patrick Simonin	PLR
Jean-François Thuillard	UDC
Blaise Vionnet	V'L
François Cardinaux	PLR
Mathieu Balsiger	PLR
Charles Monod	PLR
Philippe Germain	PLR
Céline Baux	UDC
Pierre-François Mottier	PLR
Laurence Cretegny	PLR

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6 1014 Lausanne

 $[\underline{+41213160500}](\underline{tel:+41213160500})$

 $\underline{[info.grandconseil (at)vd.ch](javascript:linkTo_UnCryptMailto(\%27qempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2gl\%27);)}.$

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse)